



Les enfants

Ont la possibilité de jouer librement et disposent d'espaces et de matériel pour mettre en œuvre leurs idées, envies et développer leur imaginaire. L'équipe d'animation leur apporte leur soutien et les guide. Les enfants sont invités à découvrir, pratiquer et développer des activités variées (créatives, physiques et sportives, culturelles...).

Des animations « événementielles » sont organisées régulièrement en complément de ces activités : sorties, grands jeux, temps forts, journées festives... Des stages thématiques peuvent être organisés durant les vacances (ex : cirque, modelage, sciences, nature...).

L'équipe met tout en œuvre pour organiser des journées de loisirs, des journées que chaque enfant vit avec plaisir, en toute tranquillité. Tout au long de son séjour, l'enfant doit pouvoir grandir à son rythme avec ses copains et copines, découvrir et partager des expériences enrichissantes, échanger avec les enfants et les adultes.

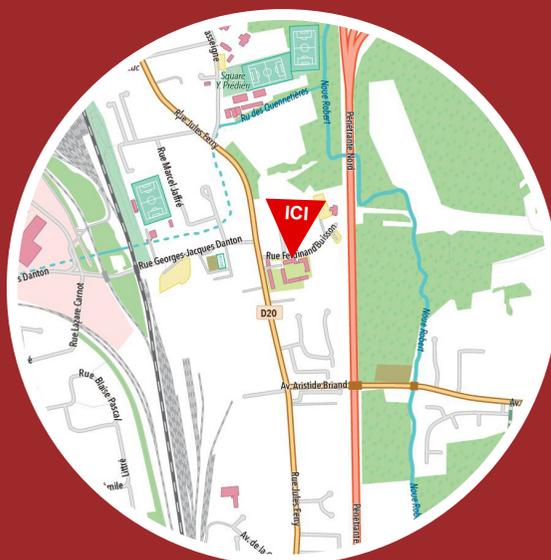
Consultez l'actualité de l'accueil de loisirs en scannant le QR code ci-dessous :



SITE WEB

Plan d'accès

2 Ter rue Ferdinand Buisson,
10600 La Chapelle-Saint-Luc



Transports
Bus -TCAT

11 FOUCHY

3 BUISSON

Conception : Service communication - Ville de La Chapelle-Saint-Luc - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS



Accueil de loisirs

LES P'TITS LUTINS

Accueil des enfants de 3 à 5 ans,
les mercredis et durant
les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs « Les p'tits Lutins » se veut être **un accueil chaleureux** favorisant le **développement intellectuel et affectif** de chaque enfant.

La structure est mutualisée, pour partie, avec l'école maternelle Ferdinand Buisson, elle comprend :

- Un hall d'accueil.
- Une salle d'activités aménagée de sorte que les enfants circulent librement et dans des espaces qui donnent envie d'agir (un atelier créatif, activités zen/snoozelen et polyvalentes...).
- Un coin d'expression.
- Un coin bibliothèque, une table d'expérimentation et de manipulation...
- Une salle de repos avec coin infirmerie aménagé.
- Un espace extérieur clos et une cour aménagée sont disponibles côté maternel.
- Un parc boisé et clôturé à l'arrière de la cour offre un espace de verdure qualitatif.



« Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer et s'épanouir à son rythme. »

Horaires

Enfants de 3 à 5 ans
Ouverture des portes
de 7h15 à 9h30 et
de 16h30 à 18h.



2 formules possibles :

Journée
avec
repas

ou

1/2
Journée
sans repas
(7h15-12h30 ou
13h30- 18h00)

Un point de ramassage est proposé devant le centre social Victor Hugo pour acheminer les enfants jusqu'au centre de loisirs. À préciser lors de l'inscription de votre enfant en mairie.

> **Départ du bus à 9h.**

> **Retour du bus à 17h15.**

Attention ! Les parents doivent être présents à l'heure sur le point de ramassage. En cas d'absence des parents sur le point de ramassage, l'enfant repartira sur l'accueil de loisirs et devra être récupéré par les parents sur l'accueil.



Modalités d'inscription

L'inscription se fait préalablement **en mairie** auprès du Service Enfance Jeunesse sur rendez-vous le matin de **9h à 11h30** au **03.25.71.34.34.**

Les inscriptions se font selon un planning défini et joint dans chaque **dossier unique** d'inscription.

Documents à fournir pour l'inscription

- Livret de famille (pages parents et enfant(s) concernés) ou extrait d'acte de naissance et photocopie de la carte d'identité des parents.
- Attestation quotient familial CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations –DTPolio ou attestation d'un médecin).
- Attestation d'assurance scolaire (année en cours).
- Fiche sanitaire (recto/verso) à compléter pour chaque enfant.
- En cas de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), joindre ce document.
- En cas de séparation ou de divorce, acte de jugement.